

Direction Générale des Finances Publiques

Le 29 décembre 2025

Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir

Pôle Gestion Publique et Partenaires Institutionnels

Pôle d'Évaluation Domaniale

3 place de la République

28019 CHARTRES Cedex

Le Directeur Départemental
des Finances publiques d'Eure-et-Loir

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

à

Téléphone : 02 37 18 70 98

Commune de Dreux

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Anthony PELLUET

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 02 37 20 72 11 / 06 21 72 92 19

Réf DS: 28394505

Réf OSE : 2025-28134-94028

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis 2023-28134-702920 du 12/01/2022

Par saisine du 23/12/2025, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale d'un bâtiment accueillant le centre médico-psycho-pédagogique cadastrée section BK n° 186 en vue d'une cession amiable.

Vous précisez qu'aucune modification concernant le bâtiment n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le Pôle d'Évaluation Domaniale.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, **la valeur vénale fixée à 214 000 €**, hors droits et charges, est reconduite. Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10 %, portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à 192 600 €.

Cet avis est délivré pour une durée de validité de 18 mois.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,



Anthony PELLUET
Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.